

Envoyé en préfecture le 19/04/2024
Reçu en préfecture le 19/04/2024
Publié le 22/04/2024
ID : 074-247400682-20240416-2024_076-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2024-076

OBJET :
Budget principal – Affectation du résultat 2023

L’an deux mil vingt-quatre, le 16 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 10 avril 2024

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, LEFANT Myriam, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.
MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

<u>Résultat du vote :</u>	
votants :.....	30
pour :.....	30
contre :.....	00
abstention :.....	00

Procurations ont été données :

- par Fabien TROMBERT à Jean-François MUFFAT,
- par William CHALENCON à Rebecca VERMANT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle le vote du compte administratif 2023 du budget principal et indique à l’assemblée que les dispositions comptables imposent à ce que le conseil communautaire décide de l’affectation du résultat de fonctionnement de l’exercice 2023. Elle propose d’affecter l’excédent de la manière suivante :

Résultat global de la section de fonctionnement 2023	5 605 022,97 €
Besoin de financement de la section d’investissement estimé :	
- Résultat d’investissement 2023 avant affectation :	- 2 255 658,27 €
- Restes à réaliser en dépenses :	7 811 900,00 €
- Restes à réaliser en recettes :	4 803 500,00 €
Soit un besoin de financement de :	5 264 058,27 €
Affectation en investissement (1068)	5 264 058,27 €
Report en fonctionnement (002)	340 964,70 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l’unanimité,
- **donne** son accord à l’affectation du résultat 2023 dans les conditions présentées ci-dessus,
- **charge** Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

